

Compte-rendu

Comparative Perspectives on Land Tenure Systems : Medieval and Modern Ethiopia and France. Colloque international, 4-6 octobre 2007, Addis Abeba

Par Marie-Laure Derat (CNRS, CEMAF-Paris)

Du 4 au 6 octobre 2007 s'est tenu à Addis Abeba un colloque d'études comparées entre la France et l'Éthiopie aux époques médiévales et modernes au sujet des systèmes fonciers. Ce colloque était organisé par le programme ANR Cornafrique (France), le Centre Français des Études Éthiopiennes (Addis Abeba), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris) et l'Institute of Ethiopian Studies (Addis Abeba). Il a permis de faire se rencontrer neuf spécialistes de ces questions – Berhanou Abebe (CFEE, Addis Abeba), Fanny Cosandey (EHESS, Paris), Dessalegn Rahmato (Forum for Social Studies, Addis Abeba), Donald Crummey (Université d'Urbana Champaign, Illinois), Habtamu Mengiste (doctorant à l'Université d'Urbana Champaign, Illinois), Julien Demade (CNRS, Laboratoire de Médiévisique Occidentale de Paris), Gilles Postel-Vinay (EHESS, Paris), Irma Taddia (Université de Bologne) et Anaïs Wion (CNRS, CEMAF-Paris) –, ainsi qu'un public d'étudiants et de chercheurs concernés par ces travaux.

Côté études éthiopiennes, l'ambition était immense : les travaux menés sur l'Europe occidentale pour les époques médiévales et modernes, jouissant à la fois d'une plus grande longévité et d'un corpus de sources beaucoup plus abondant, peuvent-ils apporter des questionnements nouveaux pour l'analyse des systèmes fonciers de l'Éthiopie avant le XIX^e siècle ? Il ne s'agissait bien évidemment pas de demander à nos interlocuteurs du prêt à penser pour plaquer sur l'Éthiopie des concepts ou des systèmes fonctionnant ailleurs. Mais bien d'entamer un dialogue pour comparer, mettre en regard, interroger différemment les documents avec des yeux forcément autres. En cela, le colloque a été un véritable succès en révélant le caractère fructueux de ces croisements et en pointant les thèmes sur lesquels de nouvelles rencontres pourraient se construire.

Car ces premières rencontres ont montré que le champ des études sur les systèmes fonciers était infini, que certains pans de la recherche sur l'Éthiopie étaient trop peu avancés pour qu'un dialogue soit réellement possible (je pense notamment à la notion de marché de la terre, encore totalement absente des études éthiopiennes, mais qui pourrait s'avérer extrêmement utile et féconde). Mais elles ont aussi révélé ce qui peut être comparé, notamment la production des documents, les relations entre les « usagers » et les « propriétaires » de la terre et plus généralement les statuts personnels révélés par les statuts de la terre (à l'image de ce que les communications de Julien Demade, concernant l'Allemagne médiévale, et Habtamu Mengiste, concernant l'Éthiopie moderne ont pu montrer), ou encore la question des réformes foncières dans le temps long (leurs formes, leurs succès ou leurs échecs).

Cette rencontre a permis d'aborder de nombreux thèmes d'études et de mettre en exergue à la fois l'immensité du champ de recherche que représente le foncier, sa position centrale pour saisir des enjeux sociaux, économiques, familiaux, essentiels à la compréhension des sociétés du passé, et les vides, les manques, les lacunes des études éthiopiennes sur cette question.